

édité par les communistes
du 10^{ème} arrondissement

57 rue des Vinaigriers
75010 Paris

pcfparis10@gmail.com

à Paris^{10^e}

OCTOBRE 2017

LA PREMIÈRE HALLE ALIMENTAIRE PARISIENNE ouvre dans le 10^e

La première halle alimentaire parisienne ouvre ses portes cet automne au 3 bis rue Bichat, dans le nouvel immeuble qui accueille 70 nouveaux logements sociaux et une crèche.

Cet espace, géré par l'entreprise d'économie sociale et solidaire Kelbongoo, a pour objectif de fournir aux Parisiens des quartiers populaires des produits alimentaires de qualité à des prix accessibles tout en garantissant une juste rémunération des producteurs. Les produits seront fournis en circuit court et proviendront de petites exploitations localisées essentiellement en Picardie. L'ouverture de cette halle alimentaire est donc une vraie avancée pour les habitant-e-s du 10^e.

C'est un engagement de campagne des communistes, devenu engagement de la Ville de Paris en 2014. Les élu-e-s PCF ont porté la création d'un dispositif parisien intitulé *Les 4 saisons solidaires* au Conseil de Paris en juillet 2016 pour faire avancer ce projet. Cet été encore, les communistes du 10^e se sont mobilisés pour obtenir le versement des 200 000 euros, votés au budget participatif l'an passé, pour que Kelbongoo puisse ouvrir. Grâce à leur action, mais aussi à celle du collectif *Stopmonop* qui a lancé une pétition regroupant plus de 1 600 signatures, le versement d'une partie de cette somme a été acté par la Ville de Paris.

L'inauguration de cette halle alimentaire est prévue pour le jeudi 12 octobre à 18 heures.

Vous pouvez découvrir leur projet et passer commande sur leur site internet www.kelbongoo.fr ou en vous rendant sur place le jeudi après-midi.



la halle alimentaire sera installée
au 9 rue Bichat, dans le nouvel immeuble

MACRON et GRIVEAUX prennent aux pauvres pour donner aux riches

Depuis le début de l'été, les coups pleuvent et d'abord sur les plus fragiles : baisse de l'APL, assouplissement de la loi SRU, limitation de la création de logement social, précarisation de tous les contrats de travail, hausse de la CSG entamant le pouvoir d'achat des salariés et plus durement encore des retraités, l'austérité inégalée programmée pour les communes et les services publics... Et tout ça alors que l'impôt sur la fortune va être réduit pour les plus riches ! Le vivre ensemble et la solidarité sont attaqués avec la suppression de 293 000 emplois aidés et la baisse des crédits pour les associations des quartiers populaires. Ces deux mesures combinées peuvent créer un vrai massacre social et associatif.

Cette logique, nous ne l'acceptons pas ! En tant qu'élu en charge de la Politique de la ville et de l'Intégration, j'ai soumis au Conseil d'arrondissement du 10^e un vœu pour alerter sur l'impact de ces mesures de casse pour la vie associative et citoyenne locale du 10^e. Ce vœu a été adopté à la quasi-unanimité du conseil du 10^e (à l'exception de la droite qui a voté contre) et a été soumis au Conseil de Paris.

Avec les militants communistes, je participe également activement aux mobilisations unitaires pour résister et construire un rassemblement pour une alternative à Macron. Celui-ci n'est au final « ni de gauche, ni de gauche » !

On peut en dire autant de Benjamin Griveaux, élu député de la 5^e circonscription de Paris (3^e et 10^e), qui a cédé sa place à l'Assemblée nationale à Élise Faïgeles pour devenir secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances. Une lourde responsabilité dans ce gouvernement qui coupe les crédits aux quartiers populaires et aux familles modestes. Sa réponse à ceux qui oseraient exprimer leur désaccord a été claire. Le 11 septembre dernier, sur France inter, il a traité de « névrosés » celles et ceux qui manifestent contre la casse du code du travail !

Face à un gouvernement qui ajoute l'insulte aux coups bas... Fainéants, cyniques, névrosés, unissons-nous !

Didier Le Reste

élu du 10^e en charge de la Politique de la Ville et de l'Intégration, conseiller de Paris PCF

REFONTE DU CODE DU TRAVAIL

un véritable changement de société

La réforme du code du travail, c'est :

La facilitation des licenciements : indemnités plafonnées, délais réduits de recours aux Prud'hommes, licenciements boursiers plus aisés.

L'inversion de la norme : jusqu'à présent l'entreprise ne pouvait décider de mesures plus défavorables aux salariés que celles prévues par la loi et les conventions. Demain, en organisant un référendum maison, le patron pourra s'affranchir de ces obligations.

L'amoindrissement du rôle des syndicats par la fusion des instances représentatives du personnel, la suppression du CHSCT, mais aussi la possibilité de passer au-dessus de leur avis pour « négocier » directement avec les salariés.

La flexibilité renforcée : allongement de la durée des CDD, assouplissement des règles de renouvellement, extension des « contrats de chantier ».

Ainsi, mesure après mesure, se dessinent des entreprises où l'employeur pourra dicter sa loi aux salariés dont les principales protections auront disparu. C'est une société de la précarité généralisée qui se met en place.

On veut nous faire croire que ces dispositions vont permettre de réduire le chômage. Mais dans les pays où de telles règles sont déjà appliquées, elles ont fait progresser la pauvreté du monde du travail (Grèce, Allemagne, Espagne...).



« Public-privé : pour un droit au travail qui protège tous les salariés, unis dans l'action pour refuser les ordonnances de destruction sociale » le mot d'ordre de la manifestation du 21 septembre

Le chômage n'est pas dû à un excès de protection des salariés mais au cancer de la spéculation financière. Pour les 6 premiers mois de l'année, les profits des entreprises du CAC 40 ont cru de 23,6%, atteignant 52 milliards d'euros.

Autant d'argent improductif qui ira dans la poche des actionnaires alors qu'il pourrait être réinvesti dans la production, la formation des salariés, l'innovation, les salaires.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES un sénateur PCF à Paris !

Le 24 septembre 2017, Pierre Laurent a été réélu sénateur de Paris. Il conduisait une liste autonome du PCF composée de militants syndicaux, féministes et politiques.

Cette élection est un point d'appui important pour les Parisiens dans leurs luttes contre la spéculation immobilière, pour la sauvegarde et le développement des services publics et pour un accueil digne des migrants.

lors du scrutin des sénatoriales du 24 septembre Pierre Laurent vient d'être réélu à Paris



Le PCF, fort de 11 députés (3 de plus que dans l'ancienne mandature) et de 13 sénateurs, est le seul parti de gauche anti-austérité à avoir un groupe dans chaque chambre parlementaire. Cela lui donne une force non seulement pour s'opposer aux politiques ultralibérales du gouvernement Macron mais aussi pour être force de propositions.

Un exemple, dès cet été : les parlementaires PCF ont proposé, lors de la discussion sur la loi de moralisation, la suppression du « verrou de Bercy », expression qui définit le monopole du ministère du Budget en matière de poursuites pénales pour fraude fiscale.

Cela a été refusé, preuve supplémentaire que le gouvernement ne fait pas une priorité de la lutte contre l'évasion fiscale.

le site des communistes du 10^e



articles et vidéos sur l'actualité locale et parisienne
comptes rendus des conseils d'arrondissement

l'ensemble des publications à Paris 10e

www.pcfparis10.fr

MEUBLÉS TOURISTIQUES A PARIS

des mesures pour renforcer la réglementation

L'offre de meublés touristiques en ligne ne cesse de croître à Paris. Airbnb et les autres sites proposent 100 000 annonces par an. Cela se traduit pour les Parisiens par la perte d'environ 20 000 logements d'habitation en cinq ans.

Pour contrecarrer cette tendance lourde et faire respecter la limite des 120 nuitées de location autorisées par an et par logement, le Conseil de Paris a adopté le 4 juillet 2017, sur proposition de Ian Brossat, adjoint au Logement à la Maire de Paris, le principe d'un numéro d'enregistrement pour chaque loueur, obligatoire au 1^{er} décembre 2017.

Mais il faut aller plus loin dans l'encadrement de ces pratiques. Par exemple, en sanctionnant les plates-formes qui ne signalent pas les loueurs abusifs ou illégaux. Pour mémoire, Airbnb réalise en France un chiffre d'affaires de 120 millions d'euros et ne paye que 92 944€ d'impôts.



JO 2024 pour des jeux sobres

Le Comité international olympique (CIO) a annoncé le 13 septembre dernier que Paris accueillerait les jeux olympiques de 2024.

Depuis leur création, les JO cristallisent de nombreux débats : non-respect des droits de l'Homme et de l'environnement, dérogations fiscales, investissements inconsidérés et sans lien direct avec les besoins des populations... L'exemple d'Athènes le rappelle.

Concernant notre pays, la France dispose déjà de beaucoup d'infrastructures. Seuls le village olympique, la piscine olympique et le centre des médias seront créés *ex nihilo*. Le village olympique situé à Saint-Denis et à l'Île-Saint-Denis permettra ensuite la livraison de près de 3000 logements dont une part de logements sociaux et pour étudiants. La création d'une piscine olympique et la rénovation de plusieurs bassins en Seine-Saint-Denis permettra d'initier à la natation les petits Séquano-dionysiens alors qu'aujourd'hui un élève sur deux qui entre au collège ne sait pas nager.

La création de 250 000 emplois est avancée. Mais les travailleurs migrants et détachés doivent disposer des mêmes droits et avantages que ceux de notre pays. Sous l'impulsion du groupe communiste au Conseil de Paris, une charte sociale a été signée dans ce sens par les représentants de la candidature de Paris pour les JO et par les organisations syndicales.

Cependant, la vigilance s'impose car les budgets des JO ont connu depuis 1988 des dépassements moyens de 179%. Aux citoyens de se saisir de cet enjeu pour éviter les dérapages et s'assurer, pour les JO comme pour l'ensemble des dépenses de l'argent public, d'une utilisation qui réponde à l'intérêt général.



*débat à la Fête de l'Humanité sur les JO de 2024
en présence d'Anne Hidalgo et Nicolas Bonnet-Oulaldj
président du groupe communiste au Conseil de Paris*

QUELQUES CHIFFRES

Le budget, hors comité d'organisation, s'élève à 3 milliards d'€, dont 1,5 milliard d'investissements publics, auxquels contribue l'ensemble des acteurs publics impliqués dans le projet de candidature.

En comparaison, les Jeux de Londres ont coûté 11 milliards de dollars et ceux de Rio 12 milliards de dollars.

L'investissement de la ville de Paris s'élève à 145 millions d'€. Cet investissement sera réparti sur 7 ans, soit un peu plus de 20 millions par an. Le budget de Paris avoisinant les 8 milliards annuellement, cela représente donc 0,25 % du budget parisien, alors que le coût de la Canopée s'est élevé à 240 millions et celui de la Philharmonie à 380 millions d'€.

HÔPITAL SAINT-LOUIS ouverture d'une crèche

La crèche des « Kyklos » a ouvert ses portes en mars à l'hôpital Saint-Louis. Ce projet, défendu de longue date par Dominique Tourte, élue communiste à la Petite enfance du 10^e, présente la particularité de proposer dix places pour des enfants du 10^e selon les modes habituels d'attribution, et dix places pour des enfants dont les parents se font soigner à l'hôpital contre le cancer. Les dix enfants du 10^e bénéficient d'un accueil continu, mais les jeux et activités proposés permettent des interactions entre eux et les autres enfants accueillis ponctuellement.



Cette nouvelle structure améliorera l'accueil des familles devant faire face à des prises en charge qui peuvent s'avérer souvent difficiles.

*en mars dernier,
inauguration de
la nouvelle crèche
en présence
du Maire du 10^e et
de Dominique Tourte
conseillère
communiste en
charge de la Petite
enfance*

PASS NAVIGO nouvelle augmentation

Mme Pécresse, présidente de la région Île-de-France, avait promis lors de sa campagne électorale de ne pas toucher au montant du Pass Navigo. Elle affirmait : « Je ne jouerai pas avec le pouvoir d'achat des Franciliens ». Le Pass était alors à 70€ par mois.

Mais l'élection passée, les promesses sont oubliées et le Pass augmente à nouveau en cette rentrée de 3% : il coûte à présent 75,20€.

Une fois encore, c'est dans la poche de l'usager qu'on va chercher de quoi équilibrer les comptes !!

20 RUE PHILIPPE DE GIRARD

bientôt 11 logements sociaux et une ressourcerie

À cette adresse était installé un supermarché Franprix qui a déménagé en 2014 et qui est maintenant occupé par un squat. En avril dernier, la ville de Paris a préempté ce local construit sur une parcelle de 300 m². Il est prévu d'y réaliser 11 logements sociaux (830 m² habitables) ainsi qu'une ressourcerie et un FAB LAB (atelier de fabrication et réparation).

La ressourcerie se développera sur une partie des surfaces du rez-de-chaussée, du 1^{er} étage et du sous-sol.

Ce projet de ressourcerie avait été déposé par l'association *La Bricollette* et adopté par les Parisiens du 10^e

dans le cadre du budget participatif 2016. Par contre, l'installation d'un commerce, par exemple de produits Bio, souhaitée par des résidents et qui manque dans le quartier, ne semble pas possible en raison de l'insuffisance de la surface disponible au rez-de-chaussée.

La sélection du projet architectural est prévue le 30 octobre prochain. La livraison de la nouvelle construction est programmée pour la fin 2020.

Les communistes se réjouissent de ce projet qui renforcera le logement social dans un quartier qui compte une grande majorité de copropriétés.

LIBÉREZ Salah Hamouri

Depuis le 23 août dernier, l'avocat franco-israélien, Salah Hamouri, est de nouveau placé en détention provisoire en Israël pour six mois sans qu'aucune charge ne pèse sur lui. Cette détention peut être renouvelée tous les six mois. Libéré en 2011 après avoir passé six ans dans les prisons israéliennes, Salah Hamouri est victime d'un acharnement de l'État d'Israël qui l'empêche même de vivre aux côtés de sa femme et de leur enfant.

Les communistes se mobilisent pour demander sa libération et pour que l'État français défende un de ses ressortissants. Pour l'instant, Emmanuel Macron et Jean-Yves Le Drian sont restés sourds à toutes les demandes. Les élus PCF de Paris ont déposé un vœu au conseil de septembre dernier demandant que la Maire de Paris intervienne et que le portrait de Salah soit apposé sur l'Hôtel de Ville, comme c'est déjà le cas dans de nombreuses villes, comme Ivry par exemple.



*protestation
des militants communistes du 10^e
contre la nouvelle incarcération
du jeune avocat franco-israélien
Salah Hamouri*



www.pcf.fr

PRÉEMPTION DES BAUX COMMERCIAUX une promesse non tenue

Lors du Conseil d'arrondissement du 22 juin dernier, le Conseil de quartier Louis Blanc/Aqueduc a interpellé de nouveau le Maire du 10^e sur la mise en place d'un périmètre de préemption des baux commerciaux, en particulier sur le secteur La Chapelle. Une disposition qui est en effet possible depuis l'adoption de la loi du 2 août 2005 permettant aux collectivités d'intervenir pour favoriser le commerce de proximité et assurer une meilleure diversité commerciale.

Les élus communistes ont rappelé qu'ils avaient déposé un vœu en ce sens en mars 2016 et que cette mesure figurait dans le programme de l'actuelle majorité d'arrondissement. Ils précisent que près de 200 communes ont déjà adopté ce dispositif en Île-de-France et qu'aucune d'entre elles n'envisage de l'abandonner.

Aucune concrétisation n'étant intervenue, le Conseil de quartier Louis Blanc/Aqueduc a interpellé en avril dernier Mme Olivia Polski, adjointe de la Maire de Paris, en charge du Commerce et de l'Artisanat. Mais celle-ci n'y semble pas favorable au prétexte qu'une telle mesure serait très lourde à mettre en œuvre et coûteuse pour la ville. Quant au Maire du 10^e, il botte maintenant en touche et estime que c'est à la mairie de Paris de décider. Pas question d'en rester là !

UNE NOUVELLE EXPULSION ÉVITÉE

Il n'y a pas eu de trêve estivale pour les expulsions locatives dans le 10^e. Cela a été le cas pour la famille E., quatre enfants, dont un scolarisé dans une maternelle du 10^e. Cette famille vivait dans un logement indigne avec un plancher de la salle de bain effondré, interdisant l'accès à la douche !

En lien avec Dante Bassino, adjoint communiste au Logement, une pétition des parents d'élèves et enseignants de l'école a permis de surseoir à l'expulsion jusqu'au relogement. La mobilisation a payé !